

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

REF. MARCHE : 26 – 971 – 003

**PRESTATIONS DE LOCATION, D'ENTRETIEN ET DE
REAPPROVISIONNEMENT D'ARTICLES D'HYGIENE ET DE
CONSOMMABLES**

SOMMAIRE

ARTICLE 1- DISPOSITIONS GENERALES	3
ARTICLE 2- ARTICLES D'HYGIENE ET CONSOMMABLES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.1 POUBELLES D'HYGIENE FEMININE :	4
2.2 DIFFUSEUR DE PARFUM :	4
2.3 NETTOYANT LUNETTE WC :	4
2.4 TAPIS :	4
2.5 DISTRIBUTEURS DE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE :	4
2.6 REPARTITION :	4
2.7 CONSOMMABLES :	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.8 FREQUENCE MINIMALE DE REAPPROVISIONNEMENT ET D'ENTRETIEN :	5
ARTICLE 3- EVOLUTIONS EN COURS DE MARCHE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ARTICLE 4- CONTROLES DE L'EXECUTION DES PRESTATIONS	5
ARTICLE 5- CONDITIONS D'EXECUTION DES PRESTATIONS	6
5.1 GENERALITES	6
5.2 INTERLOCUTEURS	6

ARTICLE 1-DISPOSITIONS GENERALES

Les stipulations du présent cahier concernent les prestations de services suivantes pour l'ensemble des sites de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guadeloupe et de Saint-Martin :

- location et entretien d'articles d'hygiène
- réapprovisionnement des articles d'hygiène en consommables.

Le présent marché est passé avec obligation de résultats après prestations.

Le CCTP définit les conditions techniques d'exécution du marché, l'ensemble des prestations à réaliser et les équipements à entretenir.

Le tableau ci-dessous indique l'adresse des sites où se réalisent les prestations :

Site	Adresse
Lapwent ¹	rue Amédée FENGAROL, ZA de Bergevin - 97110 POINTE À PITRE
Boisripeaux	rue Frédéric JALTON, Boisripeaux - 97139 ABYMES
Baie-Mahault	46, rue Ferdinand Forest - 97122 BAIE MAHAULT
Marie-Galante	Section Tivoli - 97112 GRAND BOURG
Moule	section Cadenet, 72 rue Saint-Jean - 97160 LE MOULE
Port-Louis	36 rue Gambetta - 97117 PORT-LOUIS
Maison de Quartier N. AKO ² (MQNA)	rue Youri GARGARINE - 97110 POINTE À PITRE
J. LEGRIX	Parc d'activités La Providence, Zac. de Dothémare - 97139 ABYMES
J. THORIN	Parc d'activités La Providence, Zac. de Dothémare - 97139 ABYMES
Quatr'Ailes	rue Georges BIRAS, Parc d'activités La Providence, Zac. de Dothémare - 97139 ABYMES
Editique	Immeuble SCI L & B, rue Gaston DOROCANT, Parc d'activités La Providence, Zac. de Dothémare - 97139 ABYMES
Dugazon 2	Za Dugazon de Bourgogne - 97139 ABYMES
Bossant ³	rue Bossant Carmel - 97100 BASSE-TERRE
Saint-Ignace	101 rue Saint-Ignace - 97100 BASSE-TERRE
Capesterre Belle Eau	Rue de la République - 97130 CAPESTERRE-BELLE-EAU
Sainte-Rose	Avenue des Citées Unies - Grande Rocade - 97115 SAINTE ROSE
Centre d'Examens de Santé (CES)	bât. N°10 RDC, Parc d'Activités Antillopôle, Pôle Caraïbes - 97139 ABYMES
Nolivos ⁴	27 rue du cours Nolivos - 97100 BASSE-TERRE
A. FENGAROL	Parc d'activités La Providence, Zac. de Dothémare - 97139 ABYMES
GOPAL	Parc d'activités La Providence, Zac. de Dothémare - 97139 ABYMES
GOPAL 3	Parc d'activités La Providence, Zac. de Dothémare - 97139 ABYMES
Saint-Martin	6 rue Jean-Luc HAMLET, Spring Concordia - 97115 SAINT MARTIN

¹ Transfert en cours de marché comme indiqué à l'article 3 du présent CCTP

² Intégration ultérieure suite à transfert comme indiqué à l'article 3 du présent CCTP

³ Transfert en cours de marché comme indiqué à l'article 3 du présent CCTP

⁴ Intégration ultérieure suite à transfert comme indiqué à l'article 3 du présent CCTP

ARTICLE 2-ARTICLES D'HYGIENE ET CONSOMMABLES

Les articles d'hygiène font l'objet d'une location entretien, comprenant le remplacement d'appareil détérioré, le cas échéant. Les sites concernés sont listés à l'article 1 du présent CCTP.

2.1 POUBELLES D'HYGIENE FEMININE :

Cette prestation destinée à l'élimination sûre, hygiénique et discrète des tampons et serviettes périodiques prévoit la mise en place, d'un container muni d'un bactéricide parfumé.

L'entretien comprend le nettoyage de l'appareil et le remplacement du film et du bactéricide.

2.2 DIFFUSEUR DE PARFUM :

Ce matériel est à poser dans les toilettes.

2.3 NETTOYANT LUNETTE WC :

Il s'agit d'un distributeur comprenant du désinfectant de lunettes WC.

2.4 TAPIS :

Des tapis d'entrée et de protection aseptisés de couleur noir sont à fournir.

Les dimensions doivent être adaptées aux différents sites. Ces tapis devront impérativement être posés à plat sans ondulation pour éviter les chutes. Les dimensions attendues sont :

- Petit modèle : 75 x 84 cm environ.
- Moyen modèle : 148 cm x 84 cm environ.

2.5 DISTRIBUTEURS DE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE :

Distributeur mural de solution hydroalcoolique. Produit sortant sous forme de mousse. Commande bouton poussoir ou automatique. Fenêtre de contrôle permettant de voir le niveau.

2.6 REPARTITION :

Les prestations s'effectuent sur les sites suivants :

Site	Poubelles d'hygiène féminine	Diffuseur de parfum	Nettoyant lunette WC	Tapis		Distributeurs de solution hydroalcoolique
				Moyen modèle	Petit modèle	
Lapwent	3	3	3	2		0
Boisripeaux	4	7	5	1	2	3
Baie-Mahault	4	3	6	2	1	5
Marie-Galante	1	0	2	1		3
Moule	2	3	3	2		3
Port-Louis	2	2	2	2		3
Maison de quartier (MQNA)	5	8	5	3		4
J. LEGRIX	9	10	18	4		10
J. THORIN	20	15	25	6		8
Quatr'Ailes	4	8	6	2		4
Editique	1	2	2	2		1
Dugazon 2	1	3	2	1		2
Bossant	4	3	4	1		2
Saint-Ignace	3	3	3	2		5
Capesterre Belle-Eau	2	1	2	1		3
Sainte-Rose	2	1	1	1	1	2
Centre d'Examens de Santé (CES)	3	9	5	2		14
Nolivos	1	2	2	1		2

A. FENGAROL	37	38	38	14		40
GOPAL	5	6	5	3		5
GOPAL 3	2	0	2		1	1
Saint-Martin	4	2	4	3		4
TOTAL	119	129	145	56	5	124

2.7 CONSOMMABLES :

Les consommables hypoallergéniques et conformes à législation en vigueur se composent essentiellement de :

- Recharge de parfum
- Nettoyant lunette WC
- Solution hydroalcoolique.

2.8 FREQUENCE MINIMALE DE REAPPROVISIONNEMENT ET D'ENTRETIEN :

Désignation	Réapprovisionnement	Entretien
Poubelle d'hygiène féminine	-	2 fois par mois
Recharge de parfum	1 fois par mois	
Recharge nettoyant lunette WC	1 fois par mois	
Tapis	-	1 fois par semaine
Solution hydroalcoolique	réapprovisionnement régulier afin d'éviter toute rupture	

ARTICLE 3-EVOLUTIONS EN COURS DE MARCHE

Le titulaire est informé que la CGSS intégrera en cours de marché les sites suivants :

- Maison de Quartier Nicaise AKO (MQNA) courant 2027.
- Nolivos courant 2027.

Les prestations réalisées à Bossant seront transférées et adaptées en cours de marché vers Nolivos.

Les prestations réalisées à Lapwent seront transférées et adaptées en cours de marché vers Maison de Quartier Nicaise AKO (MQNA).

Le titulaire est également informé que le pouvoir adjudicateur est contraint de fermer définitivement en cours de marché le site Bossant en décembre 2026.

Lesdites dates sont indiquées à titre indicatif et ne sont pas contractuelles. Elles seront précisées en cours d'exécution du présent marché.

Le coût forfaitaire mensuel des sites MQNA et Nolivos est indiqué dans le bordereau des prix forfaitaires. Cependant, ces sites seront intégrés ultérieurement comme indiqués ci-avant selon les modalités prévues à l'article 18 du CCAP.

L'intégration donnera lieu, avant tout commencement d'exécution, à une formalisation contractuelle précisant la date d'effet, les quantités, le prix mensuel HT/TTC et l'incidence sur le forfait.

ARTICLE 4-CONTROLES DE L'EXECUTION DES PRESTATIONS

Le Département Patrimoine de la CGSS effectue des contrôles mensuels de propreté des articles d'hygiène à l'aide de grilles d'évaluation et se réserve la possibilité d'effectuer des contrôles inopinés sur l'état desdits articles en place et leur réapprovisionnement.

Les suites du contrôle sont retranscrites dans un procès-verbal communiqué au titulaire. Ce dernier apporte les réponses par écrit 24 heures après réception. Puis, les actions correctives sont mises en œuvre par le titulaire au plus tard dans les 48 heures qui suivent.

ARTICLE 5-CONDITIONS D'EXECUTION DES PRESTATIONS

5.1 GENERALITES

L'exécution des prestations se fait dans le respect des normes et règlements en vigueur.

5.2 INTERLOCUTEURS

Le titulaire indique le nom et les coordonnées (numéro de téléphone portable et courriel) d'un référent au plus tard 5 jours après la notification du marché. Cette personne est l'interlocuteur unique de la CGSS pour la mise en œuvre des prestations objet du marché.

Les interlocuteurs CGSS du titulaire pour le marché sont :

Madame Véronique LACROSSE
0590 93 91 02 / 0690 35 28 66
veronique.lacrosse@cgss-guadeloupe.fr

Madame Gladys PIGEONNEAU
0590 90 52 66 / 0690.50.25.90
gladys.pigeonneau@cgss-guadeloupe.fr